



Opportunités internationales dans les domaines de la jeunesse, de l'enseignement et de la formation professionnels et du sport

Erasmus+ revêt une forte dimension internationale au-delà de l'Europe, qui permet d'offrir un large éventail de possibilités et de financer des échanges d'idées et de bonnes pratiques à travers la coopération entre jeunes, enseignants, formateurs et animateurs socio-éducatifs.

Les projets internationaux Erasmus+ dans les domaines de la jeunesse, de l'enseignement et de la formation professionnels et du sport reposent sur des partenariats conclus entre des organisations européennes, c'est-à-dire des organisations établies dans les États membres de l'Union ou dans les autres pays associés au programme ⁽¹⁾, et des organisations situées dans n'importe quel autre pays du monde. Toutefois, toutes les possibilités ne sont pas ouvertes aux organisations et aux particuliers de toutes les régions du monde.

Examinons plus attentivement ces possibilités et les modalités de candidature.

¹ Les pays tiers associés au programme Erasmus+ sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, la Serbie et la Turquie.



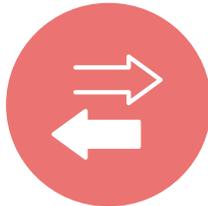
OPPORTUNITÉS OFFERTES AUX ORGANISATIONS DE JEUNESSE... ET AUX JEUNES!

PROJETS DE MOBILITÉ DES JEUNES DANS LE CADRE D'ERASMUS+

Les organisations de jeunesse ⁽²⁾ ou les groupes informels de jeunes des pays voisins de l'Union européenne (**Balkans occidentaux, pays du partenariat oriental du sud de la Méditerranée et Russie**) peuvent participer en tant que partenaires à des projets de mobilité pour les jeunes (**échanges de jeunes et activités de participation des jeunes**) et pour les **animateurs socio-éducatifs**.

ÉCHANGES DE JEUNES

- Ces échanges permettent à des groupes de jeunes âgés de 13 à 30 ans de différents pays de se rencontrer et de collaborer à des projets communs pendant de courtes périodes (entre 5 et 21 jours).
- Les échanges de jeunes ont lieu en dehors du cadre scolaire: c'est ce qu'on appelle l'«apprentissage non formel». Dans le cadre de ces échanges, attendez-vous à participer à des activités telles que des ateliers, des exercices, des débats, des jeux de rôle ou des activités extérieures.
- Vos expériences d'apprentissage font l'objet d'une attestation afin qu'elles puissent être reconnues après l'échange.



ACTIVITÉS DE PARTICIPATION DES JEUNES

- Ces activités menées par des jeunes sous la forme d'un apprentissage non formel ont pour objectif d'accroître l'engagement civique, culturel, social, économique et politique de la jeunesse. Cette participation active peut prendre la forme de débats, jeux de rôle, simulations, campagnes d'information, formations, d'interactions entre les jeunes et les décideurs politiques, mais aussi de consultations et d'événements culturels etc.



2 Une organisation sans but lucratif, une association ou une ONG; une ONG européenne active dans le domaine de la jeunesse; un organisme public au niveau local, régional ou national; une entreprise sociale; une organisation à but lucratif active dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises.



• MOBILITÉ DES ANIMATEURS SOCIO-ÉDUCATIFS



- Celle-ci vise à améliorer le développement professionnel des animateurs socio-éducatifs au moyen de séminaires, de formations, d'activités de réseautage, de visites d'étude et de périodes d'observation en situation de travail à l'étranger. Les possibilités offertes aux animateurs socio-éducatifs peuvent durer de deux jours à deux mois

COMMENT SE PORTER CANDIDAT?



- **En tant qu'individu**, vous ne pouvez pas demander directement une subvention. Seules les organisations de jeunesse sélectionnent les participants à l'échange. Vous devez donc contacter votre organisation pour connaître les possibilités qui s'offrent à vous
- **En tant qu'organisation ou groupe de jeunes**: seuls les organisations ou groupes de jeunes établis dans les États membres de l'Union et dans les pays associés au programme peuvent soumettre une demande de projet de mobilité au nom du partenariat. Les demandes doivent être adressées à l'agence nationale Erasmus+ de votre pays. Si votre organisation est établie dans l'une des régions éligibles hors de l'Union Européenne et qu'elle souhaite participer à cette action, l'organisation partenaire européenne doit demander un financement au nom du partenariat.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Candidature individuelle pour échange de jeunes** <https://europa.eu/!3x6tNY> **et pour mobilité des amateurs socio-éducatifs** <https://europa.eu/!C7tB77>
- **Candidature par une organisation** : <https://europa.eu/!gMYmBm>



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA JEUNESSE DANS LE CADRE D'ERASMUS+



- Il s'agit de projets de coopération transnationale qui rassemblent des organisations de jeunesse pour travailler sur des sujets de préoccupation, tels que le changement climatique, l'égalité, la participation démocratique et l'employabilité.
- Les projets peuvent couvrir des activités de mobilité pour les jeunes ou pour les animateurs socio-éducatifs

COMMENT SE PORTER CANDIDAT?

- Les ONG (y compris les ONG européennes de jeunesse et les conseils nationaux de la jeunesse) actives dans le domaine de la jeunesse ou les autorités publiques locales, régionales ou nationales, établies dans des États membres de l'Union, dans des pays associés au programme ou dans des pays tiers non associés au programme situés dans les **Balkans occidentaux, au partenariat oriental** ⁽⁵⁾ ou au **sud de la Méditerranée**, peuvent présenter une demande de projet de renforcement des capacités pour la jeunesse. Les demandes doivent être adressées à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://europa.eu/dwCMJ6>

ÉCHANGES VIRTUELS ERASMUS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LE DOMAINE DE LA JEUNESSE



- Les projets d'échanges virtuels consistent en des activités interpersonnelles en ligne qui favorisent le dialogue interculturel et le développement de compétences personnelles. Ils permettent à chaque jeune d'accéder à un enseignement (formel et non formel) international et interculturel de qualité, sans mobilité physique.
- Parmi les activités soutenues figurent des discussions en ligne, des formations, des cours en ligne ouverts et interactifs, etc..

COMMENT SE PORTER CANDIDAT?

Les organisations ⁽³⁾ actives dans le domaine de la jeunesse et de l'enseignement supérieur établies dans les États membres de l'Union, dans les pays associés au programme ou dans les pays des Balkans occidentaux, du sud de la Méditerranée ou du partenariat oriental, en Russie ⁽⁴⁾ ou en Afrique subsaharienne peuvent participer à ces projets. Si votre organisation est établie dans l'un des pays appartenant à ces régions et qu'elle souhaite participer à cette action, l'organisation partenaire européenne doit demander un financement au nom du partenariat. Les demandes doivent être adressées à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://europa.eu/qwhrMY>

3 Les organisations de jeunesse, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations reconnues d'enseignants ou d'étudiants, les organisations publiques ou privées actives dans les domaines de la jeunesse ou de l'enseignement supérieur.

4 Vérifiez toujours l'éligibilité des ressortissants ou des organisations d'un pays tiers particulier, car des restrictions peuvent s'appliquer..

5 Partenariat oriental est une région éligible à partir de l'appel 2024

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP) DANS LE CADRE D'ERASMUS+



- Cette action vise à soutenir les partenariats multilatéraux d'organisations actives dans le domaine de l'EFP dans les États membres de l'Union ou dans les pays associés au programme, et dans les pays appartenant aux régions suivantes: Balkans occidentaux, partenariat oriental, sud de la Méditerranée, Russie, Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes. Les partenariats visent à soutenir la pertinence, l'accessibilité et la réactivité des établissements et systèmes d'EFP dans ces régions et pays du monde, en tant que catalyseurs d'un développement socio-économique durable.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT?

Seules les organisations publiques et privées actives dans le domaine de l'EFP et établies dans les États membres de l'Union ou dans les pays associés au programme peuvent présenter une demande de projet de renforcement des capacités dans le domaine de l'EFP. Cette candidature doit inclure des organisations établies dans au moins un pays non associé éligible. Les demandes doivent être adressées à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/node/2671>

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DU SPORT DANS LE CADRE D'ERASMUS+



- Cette action vise à soutenir les partenariats multilatéraux entre organisations actives dans le domaine du sport, ainsi que les activités et les politiques liées au sport dans les pays tiers non associés au programme, comme moyen de promouvoir des valeurs et comme outil éducatif destiné à favoriser le développement personnel et social des individus et à construire des communautés plus solidaires.



COMMENT SE PORTER CANDIDAT?

- Toute organisation publique ou privée, avec ses entités affiliées (le cas échéant), active dans le domaine du sport, établie dans un État membre de l'Union, dans un pays associé au programme ou dans un pays tiers non associé au programme de la région des **Balkans occidentaux** et du **partenariat oriental** (6) peut demander un financement à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://europa.eu/nm9pwM>

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ



- Le corps européen de solidarité offre aux jeunes la possibilité de relever des défis sociétaux et humanitaires par le volontariat ou par la réalisation de leurs propres projets de solidarité.
- Les activités menées par des volontaires de pays tiers doivent se dérouler dans un État membre de l'Union ou dans un pays tiers associé (7)



COMMENT SE PORTER CANDIDAT?

- En tant qu'individu: si vous résidez dans un pays des **Balkans occidentaux, du sud de la Méditerranée ou du partenariat oriental ou en Russie** et que vous êtes intéressés par des activités de volontariat, vous devez d'abord vous inscrire sur le portail du corps européen de solidarité. Vous aurez ensuite accès à un tableau de bord personnel, où seront publiées des possibilités de volontariat.
- Au nom d'une organisation: si votre organisation est établie dans les **Balkans occidentaux, dans un pays du sud de la Méditerranée, du partenariat oriental ou en Russie**, vous devez prendre contact avec l'organisation partenaire européenne, qui peut demander un financement au nom du partenariat.

POUR EN SAVOIR PLUS

https://europa.eu/youth/solidarity_fr



- Outre les activités mentionnées dans cette brochure, Erasmus+ offre également un certain nombre de possibilités aux étudiants de l'enseignement supérieur, au personnel et aux établissements d'enseignement supérieur (EES) du monde entier. Consultez nos autres brochures pour en savoir plus sur ces opportunités et sur la manière de se porter candidat en tant que:

Individu Etablissement



Pour en savoir plus:

Erasmus+



المكتب الوطني إيراسموس + الجزائر

National Erasmus+ Office Algeria

Corps européen de solidarité



Site web Facebook Instagram Twitter

Formulaires de candidature:

Pour les activités gérées par les agences nationales, veuillez soumettre votre candidature sur la page **d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité**.

Pour les activités gérées par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture, veuillez consulter la page **«Comment obtenir une subvention»** de l'Agence exécutive.

6 Partenariat oriental est une région éligible à partir de l'appel 2024

7 Les pays tiers associés au programme «Corps européen de solidarité» sont l'Islande, la Macédoine du Nord, la Turquie et le Liechtenstein.